

CONSTITUER UNE TROUSSE DE SOINS

Introduction

« Les lieux de travail doivent être équipés d'un matériel de premiers secours adapté à la nature des risques et facilement accessible ». ([Article R4224-14 du Code du Travail](#), applicable aux collectivités).

« Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence, dans chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ou sur chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux ». ([Article R4224-15 du Code du Travail](#), applicable aux collectivités).

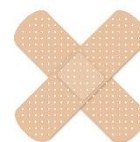


De plus, le contexte sanitaire actuel lié à la Covid-19 nécessite de prévoir des matériels supplémentaires concernant la protection et la désinfection lors de la prise en charge d'un agent blessé.

Composition conseillée d'une trousse de secours

Nécessaire à pansements

- Compresses stériles
- Pansements adhésifs individuels de taille différente
- Sparadrap Micropore
- 2 petites bandes



Les produits autorisés

Ils sont peu nombreux.

- Chlorhexidine aqueuse en flacons unidoses
- Sérum physiologique en flacons unidoses
- Arnica pommade
- Crème contre les brûlures type Biafine Emulsion
- Gel hydroalcoolique

Le petit matériel

- Une pince à écharde
- Une paire de ciseaux à bout rond
- Gants à usage unique
- 2 sachets plastiques (pour récupérer les déchets souillés)
- Couverture de survie (pour couvrir la personne qui fait un malaise afin de garder la chaleur, coté doré à l'extérieur)
- Masques chirurgicaux, à porter par la personne qui fait le soin et la personne qui est blessée – Prévoir aussi 2 masques FFP2 (si suspicion de personnes Covid +)
- Lingettes désinfectantes (NF 14476) pour la désinfection du matériel et des surfaces



Penser à remplacer systématiquement les produits périmés.

Réalisation de soins de base

Avant chaque soin : SE LAVER LES MAINS à l'eau savonneuse ou mettre du gel hydroalcoolique - Mettre des gants - Porter un masque chirurgical -

- *Petite plaie, petite coupure* : nettoyer à l'eau et au savon ; possibilité d'utiliser du sérum physiologique si pas de point d'eau. Désinfecter à la chlorhexidine à l'aide d'une compresse, puis mettre un pansement. Nécessité de vérifier la vaccination contre le tétanos (rappels à 25 ans, 45 ans, 65 ans chez les adultes).

Demander un avis médical si le saignement persiste ou si la plaie est importante

- *Poussière dans l'œil* : rincer l'œil au sérum physiologique.

Demander un avis médical (médecin ou ophtalmologiste) si la gêne persiste ou en cas de douleurs, rougeur

- *Brûlure superficielle et localisée (rougeur de la peau)* : mettre sous l'eau froide (non glacée) le plus vite possible, pendant 15 minutes. Appliquer Biafine Emulsion. Mettre un pansement protecteur.
- *Saignement de nez (épistaxis)* : faire asseoir la personne au calme. Moucher chaque narine afin d'évacuer les caillots. Appuyer sur la narine concernée pendant 10 minutes, la tête légèrement penchée en avant.

Demander un avis médical si le saignement persiste après la compression



Pour toute blessure ou brûlure plus importante, pour un corps étranger dans l'œil ou au moindre doute, appeler le 15 qui donnera des conseils sur la conduite à tenir et mettra en œuvre les secours appropriés si nécessaire.